

Image not found or type unknown



## Vente d'un bien immobilier sans connaître le patrimoine

Par **Manu71**, le **13/09/2019** à **08:50**

Bonjour

À la suite du décès de ma grand mère ( mon père est décédé) ses enfants vendent un bien immobilier sans que je sois au courant de son patrimoine alors que je suis héritier.

Mes questions sont les suivantes : Après avoir demandé au notaire les documents liés à cette succession si j ai l'impression qu il y a des vices cachés, est ce que je peux refuser ou repousser la vente ? Ou , est ce que la vente peut se faire avant que la succession soit réglée ? Ou, est ce que accepter la vente c'est accepter la succession ?

merci

bonne journée